

Les recherches sur les migrations offrent désormais un panorama détaillé de la diversité des expériences de déplacement. Les flux des pays du Nord vers ceux du Sud occupent toutefois une place relativement négligeable dans ce tableau d'ensemble. Ils peinent à constituer un objet de recherche unifié alors même qu'ils prennent de plus en plus d'ampleur.

S'appuyant sur des travaux empiriques, cet ouvrage invite le lecteur à observer sans a priori des modes de vie et des modes d'engagement trop souvent réduits à l'expatriation, au privilège, au tourisme ou encore au retour. Son parti pris est de faire des figures, des pratiques et des modes d'installation des individus qui empruntent le chemin des Nordes vers les Suds un objet de recherche légitime au sein de la socio-anthropologie des migrations.

S'intéressant aussi bien aux projets individuels qu'aux logiques structurelles qui les accompagnent, et parfois les contraignent, ce livre ouvre un chantier de recherche ambitieux et jusqu'à présent inédit. Les auteurs réunis ici explorent un ensemble de trajectoires et de phénomènes sociaux dont les dynamiques multiples participent à redéfinir les relations entre sociétés nationales. Ils nous invitent ainsi plus largement à interroger nos représentations du Nord et du Sud.

*Ont contribué à cet ouvrage : Ève Bantman-Masum, Clio Chaveneau, Anna Chruscinska, Chantal Crenn, Giulia Fabbiano, Farhad Khosrokhavar, Brenda Le Bigot, Amélie Le Renard, Frédérique Louveau, Jean-Baptiste Meyer, Pamela Millet-Mouity, Aziz Nafa, Michel Peraldi, Patrick Perez, Alexandra Poli, Liza Terrazzoni, Simeng Wang.*

## Collection **Terrains** *du siècle*

---

Dirigée par Stéphane Devaux

LES MIGRATIONS  
DES NORDS VERS LES SUDS

Ce travail a été réalisé dans le cadre  
du laboratoire d'excellence Tepsis  
porté par l'EHESS (ANR-11-LABX-0067).

École des hautes études  
en sciences sociales - LabEx TEPISIS - CADIS

Couverture: Al-Idrîsî, *Nuzhat al-mushtâq fî ikhtirâq al-âfâq*  
[*Amusement pour qui désire parcourir les différentes parties  
du monde*], encore appelé *Livre de Roger*, Sicile, 1154.

© Photo Bodleian Libraries.

© Éditions Karthala, 2019  
22-24, boulevard Arago – 75013 Paris  
[www.karthala.com](http://www.karthala.com)

ISBN: 978-2-8111-1953-9

Sous la direction de  
Giulia Fabbiano, Michel Peraldi,  
Alexandra Poli et Liza Terrazoni

# **Les migrations des Nords vers les Suds**



KARTHALA



# Introduction

Giulia Fabbiano<sup>1</sup>

Michel Peraldi<sup>2</sup>

Alexandra Poli<sup>3</sup>

Liza Terrazzoni<sup>4</sup>

Au fil des innovations et des transformations qui marquent l'évolution des moyens de se déplacer à travers le monde, l'espace des recherches sur les migrations s'est considérablement étendu et offre désormais un panorama de plus en plus riche sur les vies qui se mêlent à d'autres par l'entremise de circulations à toutes échelles. Celles-ci habitent les sociétés contemporaines, contribuant de manière inégale à leurs transformations. L'étude des migrations est donc une activité inépuisable, encore plus si on tente d'en couvrir un tableau général veillant à observer comment les quatre points cardinaux se relient du point de vue des expériences individuelles.

Il faut toutefois admettre que les flux du Nord global au Sud global (Trefzer, Jackson, McKee et Dellinger, 2014) occupent une place relativement négligeable dans ce tableau

---

1. Aix-Marseille Université, CNRS, IDEMEC, LabexMed – Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

2. CNRS, IRIS.

3. CNRS, CADIS.

4. CADIS, EHESS.

d'ensemble et peinent à constituer un objet de recherche unifié alors même qu'ils prennent de plus en plus d'ampleur. En contrechamp du lexique migratoire, s'est en effet dégagé un vocabulaire spécifique autour de la notion de « mobilité » pour décrire des réalités et des trajectoires dont la connotation positive est tenue pour évidente. Comme le souligne Thomas Faist, ce terme, largement valorisé, recouvre un spectre d'expériences variées mais qui renvoient toutes, à l'inverse du terme « migration », à l'idée de liberté, de libération, de gain, aussi bien pour les États que pour les individus (Faist, 2013). Un éventail terminologique assez détaillé précise de quelle mobilité il est question : « retraités », « expatriés », « hivernants », « entrepreneurs », « touristes », « *backpackers* », « *lifestyle migrants* », « *returnees* », « binationaux ». Qu'il soit de source institutionnelle, juridique, politique ou encore médiatique, cet éventail est repris par les catégories de l'analyse académique, notamment celle des sciences sociales anglophones, en avance sur ces thématiques. Plusieurs directions de recherche s'emparent du sujet : la sociologie du tourisme (Dehoorne, 2002 ; Nagy, 2008 ; Martin, Bourdeau et Daller, 2012 ; Tremblay, 2017), de l'expatriation (Cohen, 1977 ; Amit-Talai, 1998 ; Fechter, 2007 ; Green, 2009 ; Farrer, 2010), de l'humanitaire (Dauvin et Siméant, 2002), des migrations dites de « retour » (Tsuda, 2009 ; Cassarino, 2004 ; Christou, 2006 ; King et Christou, 2011 ; Reynolds, 2011), ou encore des *lifestyle migrations* (O'Reilly, 2000 ; Benson et O'Reilly, 2009 ; Martin, Bourdeau et Daller, 2012). Elles éclairent chacune, et parfois de manière éponyme, les déplacements Nord-Sud dont les figures sont rarement mises en regard.

Le parti pris de ce livre est précisément inverse : faire des figures, des pratiques et des modes d'installation des individus qui empruntent le chemin de la mobilité des Nords vers les Suds un objet de recherche légitime au sein de la sociologie des migrations (Fabbiano, Peraldi, Poli, Terrazzoni,

2015)<sup>5</sup>. Autrement dit, cette proposition implique de ne pas réduire les Suds à des pays d'émigration et les Nord(s) à des terres d'immigration. L'esquisse du pluriel a pour vocation de renforcer la performativité de la dichotomie et d'inscrire la réflexion à l'échelle d'espaces sociaux globalisés.

L'intérêt grandissant porté à ces flux, définis d'emblée comme un champ à la marge, si ce n'est à l'écart, des travaux sur les phénomènes migratoires, soulève en effet un certain nombre de questions que ce livre souhaite prendre à bras-le-corps. S'appuyant sur des travaux empiriques au format d'articles ou de carnets de terrain, privilégiant un cadrage ethnographique, cet ouvrage invite le lecteur à (re)penser ces flux à partir d'une fresque d'expériences qui vient répondre en premier lieu à l'opacité statistique et sociale qui les entoure. À de rares exceptions près, comme celle des départs pour le djihad étudiés un peu plus loin par Farhad Khosrokhavar, le contexte est en effet marqué par la résistance relative des États émetteurs et récepteurs à recenser la population migrante au départ du Nord global. Cela s'illustre entre autres par le caractère facultatif de l'inscription auprès des services consulaires, qui limite d'emblée considérablement la production statistique. Quelques chiffres sont néanmoins

---

5. Fin 2011, notre équipe (Giulia Fabbiano, Michel Peraldi, Alexandra Poli et Liza Terrazoni) lançait un programme de recherche intitulé « Mobilités Nord-Sud : nouvelles mobilités migratoires de l'Europe vers le Maghreb », financé par le programme Emergences-Ville de Paris. Le point de départ de cette recherche reposait sur le pari de penser les flux Nord-Sud comme un des pans des phénomènes migratoires contemporains que nous proposons d'explorer à travers les mobilités de la France vers l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Un colloque « Des Nord(s) vers les Sud(s) : État de la recherche sur les mobilités » organisé en mai 2015 à l'EHESS, prolongeait notre projet de développer une dynamique d'ouverture du champ des études migratoires, en mettant notamment le prisme Nord-Sud à l'épreuve d'une échelle plus large que celle du Maghreb et de l'Afrique. Cet ouvrage collectif est l'un des fruits de ce travail.



disponibles même s'ils reflètent moins la réalité quantitative des phénomènes en question que le caractère partiel et éminemment politique des systèmes de comptage.

---

En 2017, les Nations unies comptent 258 millions de migrants internationaux dans le monde. La première région d'origine de ces migrants est l'Asie (106 millions y sont nés), la seconde l'Europe (61 millions). Entre 2000 et 2017, l'Afrique constitue la destination des Européens croissant le plus vite (3,5 % par an) alors que le nombre de migrants états-unis résidant en Amérique latine et dans les Caraïbes croît à une vitesse tout aussi significative (3,1 % par an) (United Nations, 2017 : 9).

L'Organisation internationale pour les migrations avait déjà souligné, dans son rapport de 2013, que les migrations du Nord vers le Sud, c'est-à-dire des « régions développées vers des régions en développement », étaient un axe migratoire à part entière. Elles représentaient alors 3 à 6 % de la migration totale, soit entre 7 et 13 millions de migrants<sup>6</sup> (2013 : 79). Le rapport avançait un certain nombre d'indicateurs. Entre 2000 et 2010, l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Afrique ont assisté à l'arrivée d'un nombre plus important de migrants d'Europe. Entre 2008 et 2009, plus de 107 000 personnes ont quitté l'Europe pour ces régions et notamment pour l'Argentine et le Brésil. La migration au départ de l'Irlande vers le continent africain (Nigeria et Afrique du Sud surtout) a par exemple doublé au cours de ces années. Toujours au cours de la décennie 2000-2010, le nombre de Portugais résidant en Afrique (Afrique du Sud, Angola et Mozambique notamment) a augmenté de 42 %. En 2011, 84 000 Espagnols sont installés en Afrique, en particulier

---

6. La variation de cette donnée est liée au fait que le pourcentage de la migration mondiale représenté par les flux Nord-Sud varie selon que les pays sont classés dans le Nord ou le Sud. Si l'on se réfère à la classification de la Banque mondiale ou du PNUD, ces flux représentent 3 % ; si l'on se réfère à la classification du DAES, ils représentent 6 %.

au Maroc (57 000), tandis que 60 000 Portugais sont enregistrés sur le même continent.

En ce qui concerne la France, la Direction des Français à l'étranger indique qu'au 31 décembre 2017, 1 821 519 individus sont inscrits au registre mondial des Français établis hors de France, auxquels il faut ajouter environ 500 000 Français « non inscrits » signalés par les postes consulaires<sup>7</sup>. S'ils se dirigent en majorité vers les pays européens, et si la Suisse est la première destination avec 175 000 recensés, ils gagnent aussi les pays du Sud. Par exemple, le Maroc s'affiche aujourd'hui comme la neuvième destination avec 51 109 Français inscrits sur les registres consulaires. Depuis 10 ans, le nombre de Français vivant à l'étranger ne cesse en effet d'augmenter et croît à raison de 3,4 % en moyenne par an (avec un pic d'augmentation de 6 % en 2011 et de 4,16 % en 2016). En 2010, 220 069 Français sont comptabilisés sur le continent africain (Afrique du Nord et Afrique subsaharienne francophone et non francophone) alors qu'en 2016 on en recense 261 498.

Par ailleurs notons que l'OCDE et les Nations unies ont récemment demandé aux États membres de recenser les départs dans leurs statistiques migratoires (Temporal et Brutel, 2016)<sup>8</sup>.

---

Cette limite méthodologique donne une place de première importance à une démarche qualitative. Toutefois, des travaux ambitionnent d'affiner les profils d'un point de vue statistique, comme le propose le texte de Patrick Perez sur les Français installés à Marrakech.

---

7. Les données sont disponibles sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/inscription-consulaire-registre-des-francais-etablis-hors-de-france/article/la-communaute-francaise-inscrite-au-registre-des-francais-etablis-hors-de/>

8. Fin 2015, l'INSEE a ainsi mis au point une nouvelle méthode d'estimation des flux migratoires intégrant les sorties de nationaux (Temporal et Brutel, 2016).

## Des Nords vers les Suds : de qui parle-t-on ?

Un vocabulaire vernaculaire, administratif, et même scientifique, permet de nommer les flux des Nords vers les Suds. Mais ces termes demeurent le plus souvent approximatifs voire, dans certains cas, stigmatisants. Ainsi en est-il par exemple du mot « expatrié », « expat » dit familièrement. Sur le plan juridique, il s'agit de professionnels missionnés par leur État de tutelle ou par une entreprise qui leur assure un système de protection spécifique et des ressources matérielles conséquentes dans l'exercice d'une fonction à l'étranger. Variable selon les pays, les formes partenariales et les politiques entrepreneuriales, cette présence renvoie tout autant à des représentations classiquement diplomatiques ou consulaires, qu'à des postes dans des firmes privées de taille internationale. Dans le langage courant, l'expression « expatrié » ne désigne toutefois pas nécessairement des professionnels qui bénéficient d'un statut administratif relevant de l'expatriation, mais s'étire à tout individu issu d'un pays du Nord<sup>9</sup>. En d'autres termes, elle inclut également des populations dont les situations d'installation dans les Suds se font davantage à « compte d'auteur » – y compris parfois dans les institutions employant elles-mêmes des expatriés – et dont les conditions de vie et d'intégration sont donc de plus en plus diversifiées<sup>10</sup>. Une simple recherche sur internet confirme

---

9. James Farrer (2010) appelle par exemple ceux qui relèvent d'un contrat local aménagé et dont les enveloppes (logement et scolarisation des enfants) et les revenus sont réduits, les *half-pats*.

10. Si l'on prend le cas de l'Afrique, jusqu'aux années 1980, ce sont de grandes entreprises – par exemple celles du secteur pétrolier en Algérie et au Gabon – qui missionnaient dans le privé des travailleurs expatriés européens. Or, même si cette situation perdure, d'autres réalités ont vu le jour, encourageant l'installation de nouveaux types d'acteurs économiques, salariés ou entrepreneurs à leur compte. Le développement de zones franches, notamment en Tunisie et au Maroc, en est un exemple : une myriade de petites entreprises ont été

l'élasticité de l'usage du terme « expat » et l'institutionnalisation du départ à l'étranger des Occidentaux au sein ou en dehors du cadre d'instances étatiques ou de multinationales. Il faut ajouter que l'imaginaire qui accompagne ce terme est parfois chargé de connotations négatives convoquant tour à tour le privilège ainsi que l'histoire coloniale.

On retrouve un même inconfort terminologique à propos de ces voyageurs dans les Suds, et notamment dans les pays où le tourisme de masse s'est particulièrement développé, comme en Tunisie, au Maroc, au Sénégal ou au Mexique pour ne prendre que quelques exemples. Le terme de « touriste » qualifie la majeure partie des visiteurs en provenance des Nordes que reçoivent les stations balnéaires ou les villes d'hivernage de ces pays. Il devient cependant difficile de l'appliquer à ceux qui, dans le cadre de logiques résidentielles plus autonomes, passent des saisons entières dans ces mêmes stations, voire s'y installent durablement pour ne plus faire que de brefs séjours dans leur pays d'origine. C'est aussi le cas des « camping-caristes », formule qui connaît d'année en année un succès grandissant au Maroc, ou plus largement des retraités qui sont de plus en plus nombreux à choisir une résidence plus ou moins durable sur la rive sud de la Méditerranée (Caradec, 2010). On l'aura compris, la question de la durée et de la fréquence du déplacement conjuguée à celle des formes d'installation appelle constamment à réinterroger la catégorie du tourisme. D'ailleurs, les acteurs eux-mêmes passent beaucoup de temps à s'en démarquer, soit parce qu'ils y voient une désignation péjorative, tout comme pour le mot « expatrié », soit parce qu'ils considèrent que leur expérience ne relève en rien de ce que les termes qui les désignent présupposent. À cet égard, l'article de Brenda Le Bigot, à travers l'étude des

---

créées ou délocalisées, ne disposant pas des moyens techniques et financiers pour assurer à leurs personnels européens les conditions et avantages que sont susceptibles d'offrir les grandes firmes.

*backpackers* en Thaïlande et des hivernants au Maroc, montre la complexité de leurs « modes de présences » et interroge les lignes de démarcation entre tourisme et migration.

La situation des descendantes et descendants d'immigrés en Europe, installés à divers titres dans le pays d'origine de leurs parents, renvoie à une autre aporie des flux des Nords vers les Suds. Nés en majorité sur le sol européen et ayant acquis dès l'enfance, ou à leur majorité, une double nationalité, leurs mobilités passent d'autant plus inaperçues. Ces logiques s'adosent notamment à des formes composites où l'opportunisme professionnel rencontre la saillance des racines, comme on peut le voir ici dans le contexte algérien exploré par Jean-Baptiste Meyer et Aziz Nafa, ou encore dans le contexte chinois que Simeng Wang analyse à travers l'histoire familiale de Français d'origine chinoise. Ces installations sont régulièrement et maladroitement qualifiées de « retour », ce qui montre, une fois encore, la prééminence du prisme de l'immigration. Or, elles appellent à renouveler plutôt l'attention pour la variété des expériences Nord-Sud, parmi lesquelles celles des immigrés, retraités ou non, qui repartent plus ou moins durablement dans leur pays d'origine. Une réflexion s'ouvre ici sur le continuum qui peut exister entre les flux Sud-Nord et les flux Nord-Sud au moins parce que ce sont, parfois, les mêmes acteurs qui les incarnent tour à tour. Comme le souligne Chantal Crenn dans l'étude qu'elle nous livre des parcours des retraités sénégalais de Bordeaux de retour au Sénégal, il est moins question de « retour » au sens strict, que d'un mode d'être et de vivre *go-between*. Les modes d'être en migration méritent en effet d'être envisagés dans leur globalité afin d'éclairer leurs conséquences sur les sociétés concernées tant au Nord qu'au Sud (Poli, 2016).

Les installations dans les Suds prennent ainsi des formes de plus en plus variées et renvoient à des figures complexes que les catégories que nous venons d'introduire ne permettent pas d'articuler. C'est précisément ce défi que cet ouvrage souhaite

relever, dès lors qu'il privilégie de questionner en profondeur les rapports et les nuances qui se jouent entre différentes formes de déplacement. Frédérique Louveau montre à ce titre que des trajectoires d'expatriation classique sont à l'origine de logiques de diffusion religieuse donnant à leur tour lieu à des nouveaux phénomènes de circulation, alors que Pamela Millet insiste sur l'influence des Églises transnationales néo-pentecôtistes dans les projets migratoires de ressortissants européens vers l'Afrique.

Les enjeux autour des flux Nord-Sud ne sont pas seulement une affaire de catégories. Ils portent un contenu moral qui prend place entre deux lourdes controverses : l'une, sur ce qu'il est ou non moralement pertinent de nommer « migration » parmi les formes contemporaines de mobilité ; l'autre, sur la continuité ou la résilience du rapport colonial entre pays ex-colonisés et pays européens colonisateurs. Deux questions qui nous placent au cœur de la tension existant entre ces flux et le thème de la justice sociale.

## **Migrations « justes » et « injustes »**

Dans son rapport 2013, l'Office international des migrations invite à considérer les flux Nord-Sud comme un axe migratoire à part entière et souligne que « des recherches plus poussées s'imposent pour mieux comprendre les effets probables, variés et parfois contradictoires, de cette tendance migratoire » (OIM, 2013 : 85). Cette préconisation est réitérée dans le rapport de 2015 qui indique que « les nouvelles destinations des immigrants, qu'il s'agisse des pays à faible revenu ou de ceux à revenu élevé, donnent l'occasion de réexaminer des aspects importants du processus migratoire et de ses résultats dans des contextes qui offrent des conditions d'accueil ainsi que des capacités locales et institutionnelles

différentes» (OIM, 2015 : 22-23) afin d'aller au-delà des phénomènes démographiques résultant de politiques nationales.

Cette attente rencontre cependant le scepticisme, si ce n'est la résistance, d'une partie des spécialistes des migrations internationales, plus particulièrement en France où le champ d'études s'est constitué autour du « problème de l'immigration » (Noiriel, 1988 ; Weil, 1988) en se concentrant sur la figure emblématique du « travailleur immigré » (Sayad, 1999) : main-d'œuvre bon marché le plus souvent issue des (ex-)colonies, encadrée par des accords étatiques. De ces premiers travaux et du climat social au sein duquel ils se sont développés, la recherche sur les phénomènes migratoires a hérité d'une orientation analytique. Tout en investissant d'autres dynamiques – transnationales, postcoloniales, globales – et d'autres acteurs – les femmes migrantes, les deuxièmes générations, les saisonniers, les transmigrants, les diasporiques, les sans-papiers et, plus récemment, les exilés –, la plupart des études continuent à s'inscrire dans une approche partielle, marquées par un imaginaire « problématique » (King, 2002) des migrations. La figure du migrant du XXI<sup>e</sup> siècle et celle de l'immigré à la fin du XX<sup>e</sup>, analysée par Abdelmalek Sayad, semblent en effet se confondre :

« La figure de l'immigré incarne objectivement, c'est-à-dire indépendamment de sa volonté, le pays d'origine auquel elle est rapportée. [...] Ainsi donc la définition même de l'immigré, la représentation qu'on en a, la place qu'on lui accorde, sont surdéterminées par le rapport de forces matérielles et symboliques entre les pays qu'il met en relation et plus généralement entre pays d'émigration et pays d'immigration, l'avantage revenant, bien sûr, aux pays d'immigration » (Sayad, 2002 : 104).

Si donc le migrant vaut socialement ce que vaut, à un moment donné, le pays qu'on dit être le sien, l'on comprend mieux pourquoi certains « migrent », d'autres « se déplacent ».

Les difficultés à nommer « migration » des déplacements qui ne portent pas le sceau de la surdétermination des rapports de force entre États, de la domination et de l'exploitation économiques, ni celui de la misère sociale ou de la violence politique, de la guerre, des persécutions collectives, de la torture et de la mort anonyme révèlent en effet à quel point ce terme et les questions qu'il soulève sont saturés. Et cela est sans doute d'autant plus fort aujourd'hui que nous sommes confrontés à une réalité brûlante, quand elle n'est pas insupportablement inhumaine, tant du point de vue des routes, des espaces de transit que des conditions d'accueil. Le durcissement des situations qui voient se détériorer, au-delà du tolérable, les conditions de vie d'un ensemble d'acteurs migrants, et la surpolitisation qui les accompagne ont ainsi contribué à moins porter attention à d'autres déplacements, pour l'heure incontestablement moins problématiques. Les expériences de celles et ceux qui partent des Nord vers les Suds sont tenues à distance sous couvert d'une « mobilité » banalisée. Ainsi le mobile et le migrant ne sauraient partager les mêmes mondes ni donc relever du même espace conceptuel. En un mot ils ne sauraient être les mêmes. Or, inclure ou exclure de la désignation de « migrant » différents profils d'individus sous l'angle exclusif d'une hiérarchie des inégalités et des vulnérabilités nous semble priver le chercheur d'une capacité de mise en perspective des formes socialement, économiquement et statutairement diversifiées des migrations. C'est pourquoi notre parti pris est de mobiliser le vocabulaire de la migration quelle qu'en soit la destination tout en gardant à l'esprit les écarts qui marquent, du départ à l'installation, les parcours individuels.

Décrivant les situations de migration des Nord vers les Suds, les pratiques quotidiennes et les interactions locales, les auteurs réunis dans ce livre nous engagent en premier lieu dans une réflexion critique sur la dimension du privilège, donnée souvent pour acquise (Croucher, 2012 ; Benson, 2013).



Les expériences individuelles sont en effet loin de se réduire à une logique purement économique ou, de manière générale, à l'intérêt et au profit. Cette proposition peut apparaître déstabilisante à de nombreux égards. Pourtant, les textes montrent la grande malléabilité de l'idée de privilège et de ses formes : circulation facilitée d'un pays à l'autre, indifférence à un certain nombre de cadres légaux, citoyennetés composites, pouvoir d'achat augmenté, prestige social, etc. Les logiques de recherche, d'affirmation, d'effacement, de perte, voire de renoncement, que les acteurs déploient face à ces avantages méritent ainsi d'être examinées dans leur ensemble. Comme le souligne Ève Bantman-Masum, la précarisation, ou même dans certains cas l'appauvrissement, peut accompagner les installations des États-Uniens au Mexique, et plus globalement des Occidentaux dans les Suds, jusqu'à parfois en compromettre la concrétisation. Certes, ces situations ne se durcissent que très rarement, ne serait-ce que parce que ces individus bénéficient de l'assistance et de la solidarité toujours possibles des États dont ils sont les citoyens. En cela, le déséquilibre souligné par Sayad est non seulement actuel mais d'un grand apport dans la compréhension de ce qui différencie au fond le Sud-Nord du Nord-Sud. Toutefois, les privilèges, aussi variés et variables soient-ils d'une population à une autre, s'inscrivent dans des stratifications sociales à différentes échelles (contexte de départ, contexte d'installation, échelle globale) qui amènent à interroger la nature des relations qui se jouent entre étrangers en provenance des Nords et sociétés locales des Suds. Même si certains ressortissants occidentaux sont exploités et mal payés, confrontés à la précarité, ils le sont rarement par des autochtones et plus souvent par leurs propres concitoyens. À ce constat, il faut par ailleurs ajouter que leur « dénuement » relatif relève souvent d'un choix éthique et/ou d'un risque calculé et momentané.

La dimension du privilège propre aux mobilités Nord-Sud renvoie régulièrement à une lecture « néocoloniale » des

trajectoires en question. La présence occidentale dans les Suds est dès lors abordée à partir de l'inégalité structurelle qu'elle perpétuerait et amplifierait, en des formes parfois secondaires ou « cachées » (Bancel *et al.*, 2010 ; Tonda, 2015). Le texte d'Amélie Le Renard sur l'expérience des « épouses » de ressortissants occidentaux installés en Arabie Saoudite souligne ici l'actualité de la colonialité qui orchestre leur installation et leurs modes de vie. La question du rapport à la différence traditionnellement traitée dans les pays d'immigration sous l'angle du racisme et des discriminations mérite d'être examinée de près dans des contextes au sein desquels les Occidentaux constituent certes des minorités mais n'en incarnent pas moins un cadre de domination et sont porteurs de la vision hégémonique des pays du Nord. Cela est d'autant plus institutionnalisé lorsqu'une politique raciale a longuement marqué un pays, comme dans le cas de ces Polonais installés au Cap qu'a étudiés Anna Chruscinska.

Cependant, observer les modes de vie et les modes d'engagement des Européens, et plus largement des Occidentaux, faisant mobilité durable au Sud ne se limite pas à analyser la perpétuation ou la résilience de formes coloniales (Peraldi et Terrazzoni, 2016 ; Terrazzoni, 2018). C'est aussi analyser selon quelles modalités, des sociétés se complexifient et traitent d'une situation – l'étrangeté, l'extraterritorialité – que les institutions locales prennent finalement peu en compte.

Pris dans la nasse des enjeux géopolitiques, des logiques du capitalisme financier et des systèmes de contrôle des migrations, les Nord et les Suds sont certes loin d'être des unités spatiales homogènes mais demeurent, dans toute leur diversité, des espaces en tension qui ne font que renforcer la nécessité d'explorer les inégalités qui se jouent entre les trajectoires, les projets migratoires et les formes d'installation dans les pays récepteurs. Le paradoxe qui marque la situation des Occidentaux dans les Territoires palestiniens occupés (TPO) étudiée par Clio Chaveneau en est une illustration et souligne

les tensions à l'œuvre entre les flux financiers relativement importants qui ouvrent dans les TPO des niches d'emploi conséquentes et attrayantes, et les obstacles juridico-administratifs rencontrés par les travailleurs de l'aide internationale.

L'étude des migrations Nord-Sud apparaît d'autant plus importante qu'elle ouvre notre regard sur les écarts d'égalité qui se jouent entre différents profils de migrants dès lors qu'on envisage la migration d'un point de vue global. Elle permet également d'entrer dans la complexité des relations et des situations de pouvoir dans les sociétés d'installation à partir des subjectivités des acteurs. Le Nord et le Sud perdent ici leur dimension strictement géographique ou économique pour revêtir un sens anthropologique, voire symbolique qui renvoie, de manière transversale, à l'imaginaire du départ et de la destination.

À bien des égards les apories et les impasses que nous avons soulignées jusqu'à présent nous conduisent à prendre au sérieux l'expérience de l'étrangeté. Il apparaît en effet assez évident que l'ensemble de ces nouveaux entrants sont, dans les pays du Sud, en situation d'étrangers, soit au sens strict du terme parce qu'ils ne bénéficient pas des avantages et des droits des citoyens, soit, plus largement, parce qu'ils ne se sentent pas de se conformer aux codes et normes de légitimation en vigueur dans les sociétés où ils vivent. Cela encore favorise la formation de « minorités », plus ou moins proches des élites locales, où l'entre-soi est de mise (Fabbiano, 2016).

La migration Nord-Sud produit, entre autres, des processus de transformation de l'ethnicité et du genre, et s'inscrit également dans des formes de religiosité nouvelles. Dans tous les cas, les liens entre ethnicité, migration, dynamique économique, religiosité et les dimensions néo-coloniales ou postcoloniales de subjectivation méritent d'être approfondis à partir des expériences des acteurs. L'installation dans les Suds engage tout autant des circulations de biens, d'objets, de normes, de pratiques que des formes de réinvention de soi

et questionne pour tout un chacun les rapports entre sa conscience du monde et sa propre existence. La diversité des carrières migratoires (Martiniello et Rea, 2011) montre en effet que le départ peut constituer une bifurcation (Bessin, Bidart et Grossetti, 2010) dans une trajectoire de vie. Toutefois, les contributions que nous avons rassemblées ici nous invitent aussi à prendre en compte les logiques structurelles qui accompagnent, et parfois contraignent, les projets individuels.

De par son caractère exploratoire, ce livre ouvre un chantier de recherche inédit et indispensable à l'étude globale des phénomènes migratoires. Ainsi propose-t-il de défricher un ensemble d'expériences sociales dont les dynamiques multiples participent à redéfinir les relations entre sociétés nationales, et nous encouragent plus largement à interroger nos représentations du Nord et du Sud.

## Bibliographie

- AMIT-TALAI Vered, 1998, «Expatriacy in the Cayman Islands», in Rapport Nigel, Dawson Andrew (ed.), *Migrants of Identity*, Londres, Berg, p. 39-60.
- BANCEL Nicolas, BERNAULT Florence, BLANCHARD Pascal, BOUBAKEUR Ahmed, MBEMBÉ Achille et VERGÈS Françoise, 2010, *Ruptures postcoloniales*, Paris, La Découverte.
- BENSON Mikalea, 2013, «Postcoloniality and Privilege in New Lifestyle Flows: The Case of North Americans in Panama», *Mobilities*, vol. 8, n° 3, p. 313-330.
- BENSON Mikaela et O'REILLY Karen, 2009, *Lifestyle migration: expectations, aspirations and experiences*, Ashgate Publishing Ltd.
- BESSIN Marc, BIDART Claire et GROSSETTI Michel (dir.), 2010, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte.